

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20250106

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois janvier à 20 h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à La Chapelle Huon en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, DUPIN Christian, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, membres titulaires, M. HUGUET Jean-Pierre, membre suppléant.
15 janvier 2025	
Date d'affichage	
15 janvier 2025	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	
Présents : 31	
Votants : 38	

Étaient excusés :

M. CHÉRON Michel
M. FOUCAULT Yves
M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à Mme BONNEFOY Béatrice
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à M. MARTEL Jean-Pierre
M. MORIN Sébastien
M. PARIS Hubert donne pouvoir à M. GRÉMILLON Patrick
M. PLUT Jean-Claude donne pouvoir à Mme PRIEUR Sergine
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre
Mme MENU Catherine donne pouvoir à M. MERCIER Marc
Mme RENARD Candy
Mme ROUGET Anne-Marie donne pouvoir à M. FLAMENT Dominique
Mme STERBA Éléonora donne pouvoir à M. LABURTHE-TOLRA Benjamin

Monsieur GAUTHIER Renaud est nommé secrétaire de séance.

<p>OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION D'ETUDES ENERGETIQUES SUR DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES</p>
--

Dans l'objectif d'amélioration énergétique de ces bâtiments, la CCVBA a souhaité réaliser des travaux de rénovation énergétique, à la maison de santé de Saint Calais (changement des menuiseries extérieures) et à l'Office Cowork à Bessé-sur-Braye (installation d'une pompe à chaleur).

Préalablement à la réalisation de ces travaux, des audits énergétiques ont été réalisés :

Bâtiments concernés	Adresse	Montant des dépenses prévisionnelles € HT	Montant de l'aide ACTEE prévisionnelle € HT
Espace co-working	15 rue du 11 novembre 1918 72310 BESSE-SUR-BRAYE	3 545.00 €	1 772.50 €
Maison de santé	5 avenue Charles de Gaulle 72120 SAINT CALAIS	4 825.00 €	2 412.50 €

Monsieur le Président informe le Conseil communautaire de la possibilité de solliciter une aide du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) CHÊNE 3, porté par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), en candidatant auprès du Département de la Sarthe qui porte un dossier de candidature.

Le coût de réalisation de ces audits est estimé à 8 370 € HT.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

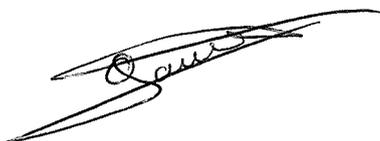
- **CONFIRME** que le projet d'études énergétiques pour les bâtiments publics de la collectivité mentionnés ci-dessus, est conforme à l'objet de la demande de la communauté de communes,
- **SOLLICITE** le Département de la Sarthe pour l'aide à la réalisation de l'étude énergétique,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- **AUTORISE** le Président à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet et la convention avec le Département de la Sarthe précisant les modalités de reversement de l'aide de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 23 janvier 2025

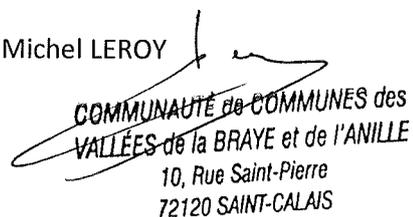
Le secrétaire de séance,

Renaud GAUTHIER



Le Président,

Michel LEROY



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS